

CERMIPROOF FLEX

MORTIER D'IMPERMÉABILISATION ET DE PROTECTION DES BÉTONS



● Gris ● Blanc



DESCRIPTION

CERMIPROOF FLEX est un produit d'imperméabilisation et de protection de surface pour béton, conforme à la norme EN 1504-2.

Composant A : poudre à base de liants hydrauliques, de charges sélectionnées et d'adjuvants.

Composant B : liquide à base de polymères acryliques en phase aqueuse.

AVANTAGES

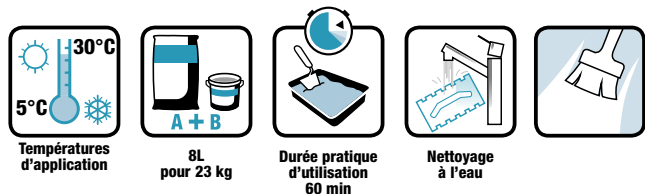
- Adhérence optimale au support.
- Souplesse par rapport à un mortier traditionnel.
- Imperméabilité à l'eau mais perméabilité à la vapeur d'eau.
- Résistance aux pressions et contre-pressions hydrostatiques.
- Excellente protection contre la carbonatation.

DOMAINE D'EMPLOI

- Soubassements.
- Cuves, bacs de rétention.
- Réseaux d'égouts.
- Pontage des fissures (avec entoilage en treillis d'armature) et de micro-faiénçage.
- Protection des bétons contre la carbonatation.
- Raccord voile/radier (avec armature).
- Traitement de reprise de bétonnage (avec ou sans armature).
- Protection contre les Chlorures

MISE EN ŒUVRE

Note : Ce qui suit est une description typique de l'application. Dans le cas d'autres paramètres du chantier, contacter notre service technique.



OUTILLAGE NECESSAIRE

- Taloche
- Brosse
- Malaxeur à faible vitesse de rotation (400-600 tours/min)

SUPPORT ADMIS

- Béton
- Maçonnerie (parpaing, bloc)
- Enduit ciment

PRÉPARATION DU SUPPORT

Le support doit être propre, non gras et débarrassé des parties non adhérentes.

Éliminer tout ancien revêtement, enduit à la chaux, peinture acrylique, laitance, mousse, ou autre produit contaminant susceptible de compromettre l'adhérence du CERMIPROOF FLEX.

Les méthodes pour y parvenir peuvent être le bouchardage, fraisage, piquage, hydro sablage ou toute autre méthode suffisamment efficace pour atteindre une valeur d'adhérence $\geq 1,5$ MPa en moyenne.

Proscrire toute méthode agressive pouvant endommager le support.

Les fissures et les trous seront agrandis et réparés avec un mortier de réparation CERMIREP (classe R3 ou R4).

Les venues d'eau seront arrêtées avec CERMIPLUG.

La veille de l'application, humidifier le support à coeur sans ressuage (mat-humide).

Protéger les surfaces à enduire avant, pendant et minimum 24 h après la pose contre le gel, l'ensoleillement direct, le vent et la pluie.

PRÉPARATION DU MÉLANGE

Verser progressivement la totalité de la poudre (composant A) dans les 4/5 du volume de composant B (soit 6,4 L) et mélanger avec un malaxeur à faible vitesse de rotation (400-600 tours/min) jusqu'à l'obtention d'une consistance de «pâte à crêpes».

Laisser reposer 5-10 min.

Mélanger à nouveau en ajoutant le reste du composant B (soit 1,6 L).

APPLICATION

L'application se réalise en 2 couches en passes croisées.

Appliquer à l'aide d'une brosse la première couche sur le support.

Une fois celle-ci sèche au toucher, la seconde couche sera appliquée.

L'épaisseur moyenne de l'enduit sec doit être de 1,5 mm minimum.

Traitement des fissures et micro-fissures

Compte-tenu du classement A3, les fissures stables inférieures à 0,5 mm seront traitées avec le CERMIPROOF FLEX en insérant l'armature AT 75 entre les deux couches.

CONDITIONS D'APPLICATION

Température d'utilisation : +5°C à +30°C

Durée pratique d'utilisation : 60 min

Début de prise : 2h00 environ

Fin de prise : 3h00 environ

Délai d'attente entre 2 passes : de 1h à 1h30

NETTOYAGE ET ENTRETIEN

Le matériel doit être nettoyé immédiatement à l'eau propre.

Le produit durci devra être retiré mécaniquement.

RECOUVREMENT

Le produit durci doit rester nu. Aucun revêtement n'est admis.

REMARQUES

La très haute teneur en résine du produit peut conduire par temps chaud et venteux, à la formation d'une peau sur le produit frais dans le récipient de mélange, la peau séchée ne peut être utilisée et sera éliminée.

Le traitement par électrolyse de NaCl peut générer un dépôt brun / noir en surface.

L'application de ce produit ne constitue pas un cuvelage au sens du DTU 14.1.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

CONSUMMATION

Environ 3 kg/m² pour les 2 couches.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Caractéristiques	Valeur
Granulométrie	0 à 0,3 mm
Résistance à la pression ⁽¹⁾	1,4 MPa
Résistance à la contre pression ⁽¹⁾	0,5 MPa
Résistance à la fissuration (-10°C) ⁽²⁾	A3
Densité poudre	0,91

(1) Essai réalisé selon DTU 14.1

(2) Associé à la trame AT75

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

Eurofins / Certificat de conformité aux listes positives de référence N° 18 CLP NY 001 (Validité 01/2023)

DTU 14.1 Cuvelage.

Fascicule 74 Réservoirs.

DTU 20.1 Ouvrages en maçonnerie de petits éléments - Parois et murs.

CONDITIONNEMENT

CERMIPROOF FLEX	Composant A	Composant B
Kit de 31 kg	Sac de 23 kg	Bidon de 8L

STOCKAGE & CONSERVATION

Peut être stocké 12 mois à partir de la date de fabrication dans l'emballage d'origine non ouvert.

Stocker à l'abri de l'humidité, à des températures comprises entre +5°C et +35°C.

PRÉCAUTIONS DE SÉCURITÉ

- EMISSION DANS L'AIR INTERIEUR (1) : Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).
- Consulter la fiche de données de sécurité sur le site internet www.quickfds.fr ou sur simple demande auprès de CERMIX France.
- Toujours porter les équipements de protection individuelle conformément aux directives et à la législation en vigueur.
- Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

LIMITATIONS

Conformément à la norme NF P 10-202 (DTU 20.1), la mise en oeuvre du CERMIPROOF FLEX en soubassement n'exclut pas :

- un cuvelage dans le cas où la fondation est en permanence dans la nappe phréatique.
 - un drainage de la fondation dans le cas d'arrivée d'eau courante.
- Les maçonneries doivent être protégées des remontées.

Ce document technique peut faire l'objet de mise à jour, il est de la responsabilité de l'utilisateur de contrôler systématiquement si une version plus récente est disponible sur notre site www.cermix.com. Il est de la responsabilité de l'applicateur de contrôler la compatibilité et l'adéquation des produits pour la réalisation des travaux. Des essais peuvent être réalisés au préalable pour valider le bon comportement des produits.